

## **PROCÈS-VERBAL** **de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 05 décembre 2019**

Par convocations individuelles adressées le 29 novembre 2019 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 5 décembre 2019.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 04 novembre 2019
2. Communications du Maire
3. Rapport de commissions
4. Finances : decision modificative n°3
5. Finances : avenants aux marchés de travaux Mairie
6. Finances : marchés d'assurances 2020-2024
7. Finances : recouvrement de frais de chauffage d'un logement communal
8. Urbanisme : acquisition foncière
9. Environnement : avis sur le PPRI de la Moder
10. Personnel : création de postes d'agents pour le recensement de la population 2020
11. Personnel : prime de Noël de l'apprentie petite enfance
12. Points divers

L'an deux mil dix-neuf, le jeudi 05 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire.

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, Maire, M. Jacky NOLETTA, M. Jacques ECKERT, Mme Michèle NAVE, Mme Fabienne ANTHONY, Mme Véronique IFFER, adjoints, M. Jean-Paul BURKARDT, Mme Géraldine FURST, Mme Agnès GUILLAUME, Mme Anne GUYAU, M. Christophe HEITZ, Mme Patricia HUMMEL, M. Claude KERN, M. Patrick KERN, Mme Sabine KROMMENACKER, M. Christian SCHAEFFER, M. Patrick SIMON, M. Alain VOLTZENLOGEL, M. Richard VOLTZENLOGEL, M. Damien WERLE,

Excusés avec pouvoir :

- Mme Emmanuelle PARISSÉ, pouvoir à Mme Agnès GUILLAUME
- Mme Sylvie GRATHWOHL, pouvoir à M. Jean-Paul BURKARDT
- Mme Patrice ZENSS, pouvoir à Mme Véronique IFFER

M. le Maire Eric HOFFSTETTER salue les membres présents pour cette dernière séance de l'année 2019 et les remercie pour le travail accompli. Il fait observer un moment de silence en mémoire aux 13 militaires et 3 pompiers décédés récemment dans des accidents d'hélicoptères, afin de rendre hommage à ceux qui nous défendent et nous aident au quotidien.

M. Patrick KERN est nommé secrétaire de séance.

### **1) Approbation du procès-verbal du 04 novembre 2019**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 04 novembre 2019.

## **2) Communications du Maire**

### **AGENDA**

<b>Mardi 05 novembre</b>	09h00 – Formation des coordonnateurs recensement population à Hoerdt 18h00 – Conseil de l'école élémentaire
<b>Mercredi 06 novembre</b>	08h30 – Réunion de travail avec INSEE recensement population 2020
<b>Jeudi 07 novembre</b>	16h00 – Cérémonie départ Sous-Préfète Haguenau-Wissembourg
<b>Lundi 11 novembre</b>	11h00 – Commémoration de l'Armistice au Monument aux Morts
<b>Mardi 12 novembre</b>	19h00 – Remise des prix du concours communal des maisons fleuries
<b>Mercredi 13 novembre</b>	09h00 - Réunion sur la fibre optique avec la société Smartfib
<b>Lundi 18 novembre</b>	20h00 – Réunion du conseil communautaire
<b>Mardi 19 novembre</b>	Election du Conseil Municipal des Enfants à l'école élémentaire
<b>Mercredi 20 novembre</b>	19h30 – Commission « Urbanisme – Environnement »
<b>Jeudi 21 novembre</b>	09h30 – Réunion des DGS de la CCBZ à Weitbruch
<b>Vendredi 22 novembre</b>	18h30 – Installation du Conseil Municipal des Enfants à l'ELF 20h00 – Assemblée Générale du Tennis-Club
<b>Lundi 25 novembre</b>	18h30 – Commission « Communication »
<b>Jeudi 28 novembre</b>	17h30 – Commission d'Appel d'Offres (marché Assurances)
<b>Ve 29 et sa 30 novembre</b>	Collecte de la Banque Alimentaire (SPAR + Ecoles)
<b>Samedi 30 novembre</b>	09h30 – Préparation de la salle des Fêtes pour le repas des Aînés
<b>Dimanche 1<sup>er</sup> décembre</b>	12h00 – Fête de Noël des Aînés à l'Espace « La Forêt »
<b>Mercredi 04 décembre</b>	19h30 – Restitution du Projet de Territoire CCBZ à Kurtzenhouse
<b>Jeudi 05 décembre</b>	17h30 – 80 ans de Georges SCHWEICKART 18h30 – Commission « Finances » 19h00 – Conseil Municipal

### **DIA**

La Commune de Gries n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les immeubles suivants :

- Section 18 n° 1/59 et 3/65	113, rue Principale	Surface : 4a 37ca
- Section 5 n° 26A, 26B, 69/26	23, rue du Stade	Surface : 18a 08ca
- Section 18 n° 206/60	118, rue Principale	Surface : 86a 90ca
- Section 8 n° 35	68, rue Principale	Surface : 38a 77ca
- Section 16 n° 299/12	Im Talloch	Surface : 11a 38ca
- Section 9 n° 89/32	44, rue Principale	Surface : 0a 92ca

### 3) Rapports de commissions

Les rapports ont été envoyés par mail à l'ensemble des conseillers avant la séance.

- Commission « **Urbanisme - Environnement** » le 20/11/2019 (achats/ventes de terrains, DIA)
- Commission « **Communication** » le 25/11/2019 (Gries Infos)
- Commission « **Appel d'Offres** » le 28/11/2019 (marchés assurances 2020-2024)
- Commission « **Finances** » le 05/12/2019

**LE CONSEIL MUNICIPAL** prend acte de ces rapports

### 4) Décision Modificative n°3

M. le Maire Eric HOFFSTETTER soumet à l'assemblée une proposition modificative n°3 du Budget Primitif 2019 avec des ajustements de crédits en section de fonctionnement et d'investissement.

<b>DÉPENSES</b>		<b>DM 3</b>	<b>RECETTES</b>		<b>DM 3</b>
<u>Section d'investissement</u>			<u>Section d'investissement</u>		
020	Dépenses imprévues	-4 238,48	10226	Taxe d'aménagement	10 762,65
1641	Emprunts	-10 000,00	2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	237,67
202	Frais documents d'urbanisme	0,00			
2051	Concessions et droits similaires (licences informatiques)	238,80			
2041511	Reversement redevance de concessions ES à CCBZ	-4 000,00			
21318	Travaux bâtiments publics	21 500,00			
2188	Achat de matériel	7 500,00			
	<b>TOTAL .....</b>	<b>11 000,32</b>		<b>TOTAL .....</b>	<b>11 000,32</b>
<u>Section de fonctionnement</u>			<u>Section de fonctionnement</u>		
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	6419	Remboursement sur rémunération du personnel	-1 900,00
611	Contrats de prestations de services (7.5 k€ Riskpartners)	15 000,00	74121	Dotation de Solidarité Rurale	20 812,10
61551	Matériel roulant	500,00	7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	14 387,90
61558	Autres biens mobiliers	1 500,00	7788	Produits exceptionnels divers (assurance)	-3 500,00
6156	Maintenance	2 500,00			
6188	Autres frais divers	500,00			
6261	Frais d'affranchissement	300,00			
6262	Frais de télécommunications	2 000,00			
6413	Personnel non titulaire	4 000,00			
6417	Rémunérations des apprentis	1 500,00			
	<b>TOTAL .....</b>	<b>29 800,00</b>		<b>TOTAL .....</b>	<b>29 800,00</b>

*Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 05 décembre 2019*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **DE VOTER** la décision modificative n°3 du budget primitif 2019 telle que détaillée dans le tableau ci-avant ;
- **DE DONNER** délégation au Maire ou à défaut à son délégué à l'effet de notifier au Préfet et au comptable public l'ensemble des pièces dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur

## **5) Avenants aux marchés de travaux mairie**

M. le Maire présente des avenants pour travaux supplémentaires revêtant un caractère imprévisible.

### Lot 08 : Serrurerie - Entreprise MEDER - AVENANT N° 1

- Adaptation du portail coulissant au niveau de l'annexe	
Montant HT du marché initial :	35 558.70 €
<b>Montant HT de l'avenant n° 1 :</b>	<b>1 935.80 €</b>
% d'écart introduit par l'avenant n° 1 :	+ 5.44 %
<b>Nouveau montant HT du marché :</b>	<b>37 494.50 €</b>

### Lot 12 : Electricité - Entreprise KOESSLER - AVENANT N° 2

- Modification des positions des prises dans les bureaux des agents et à l'accueil	
Montant HT du marché initial :	136 305.00 €
Montant HT de l'avenant n° 1 :	5 643.00 €
% d'écart introduit par l'avenant n° 1 :	+ 4.14 %
<b>Montant HT de l'avenant n° 2 :</b>	<b>1 890.00 €</b>
% d'écart introduit par l'avenant n° 1 :	+ 1.39 %
<b>Nouveau montant HT du marché :</b>	<b>143 838.00 €</b>

### Lot 15 : Menuiserie intérieure Bois, mobilier - Entreprise ROHMER - AVENANT N° 1

- Modification d'ouvrages portant notamment sur des rangements sur mesure (placards, portes, étagères, meubles bas...).	
Montant HT du marché initial :	83 782.78 €
<b>Montant HT de l'avenant n° 1 :</b>	<b>5 769.00 €</b>
% d'écart introduit par l'avenant n° 1 :	+ 6.88 %
<b>Nouveau montant HT du marché :</b>	<b>89 551.78 €</b>

*Considérant que ces travaux supplémentaires qui font l'objet de cet avenant sont de même nature que celles du marché initial et ne remettent pas en cause son économie générale,*

*Vu le CGCT et notamment ses articles L.2122-21*

*Vu le Code des marchés publics*

*Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 05 décembre 2019*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de prendre toutes les dispositions nécessaires quant à l'exécution de la présente délibération.

Les crédits sont prévus au BP 2019

## **6) Marchés d'assurances 2020-2024**

L'objet de ce marché, qui se décompose en 6 lots, est la souscription des contrats d'assurances pour la commune de Gries à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour la période 2020-2024.

Les 6 lots sont :

- Lot n° 1 : Assurance Responsabilité civile
- Lot n° 2 : Assurance Protection fonctionnelle
- Lot n° 3 : Assurance Protection juridique
- Lot n° 4 : Assurance Automobile
- Lot n° 5 : Assurance des Dommages aux biens et risques annexes
- Lot n° 6 : Assurance des Risques statutaires du personnel

Par délibération du 05 juillet 2019, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet « RISK Partenaires » qui a établi le cahier des charges de l'appel d'offres et analysé les candidatures. La commune a réceptionné, dans les délais fixés au 15 novembre 2019 à 12h., les candidatures et les offres de plusieurs compagnies d'assurances. Le cabinet RISK Partenaires, représenté par M. Christian SCHMITT, a présenté l'analyse des offres à la CAO le jeudi 28 novembre, selon les critères suivants d'attribution de chaque lot : 40 % pour la valeur technique, 40 % pour le prix, 20 % pour la qualité de gestion de la compagnie d'assurance.

La Commission d'Appel d'Offres a proposé d'attribuer les marchés des lots 1, 2, 4, 6 et a demandé une négociation pour les lots 3 et 5, qui ont été attribués par le conseil municipal du 05/12/2019.

➔ **Lot n° 1 : Assurance Responsabilité Civile**

- Compagnie retenue : Groupama
- Cotisation annuelle : 878.25 €

➔ **Lot n° 2 : Assurance Protection fonctionnelle**

- Compagnie retenue : GROUPAMA
- Cotisation annuelle : 130.97 €

➔ **Lot n° 3 : Assurance Protection juridique de la collectivité**

- Compagnie retenue : GROUPAMA
- Cotisation annuelle : 498.96 €

➔ **Lot n° 4 : Assurance Automobile**

- Compagnie retenue : GROUPAMA
- Cotisation annuelle : 2 390.61 €

➔ **Lot n° 5 : Assurance des Dommages aux biens et risques annexes**

- Compagnie retenue : GROUPAMA
- Cotisation annuelle : 7 076.06 €

➔ **Lot n° 6 : Assurance des risques statutaires du personnel**

- Compagnie retenue : GROUPAMA
- Taux appliqué : 4.43 % pour agents CNRACL et 1.08 % pour agents IRCANTEC
- Cotisation annuelle : 8 790.67 € pour les agents CNRACL et 652.21 € pour les agents IRCANTEC.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le coût total annuel des assurances sera de **21 429.72 €**, soit une diminution de 13 801.46 € par rapport à la cotisation actuelle, avec des garanties supérieures.

*Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 28 novembre 2019, après une analyse technique et financière détaillée des offres,*

*Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 5 décembre 2019,*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les différents marchés d'assurances avec les compagnies d'assurances mentionnées ci-avant pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024

Les crédits nécessaires seront inscrits chaque année au BP.

## **7) Recouvrement de frais de chauffage d'un logement communal**

M. Eric HOFFSTETTER présente le décompte des frais de chauffage du bâtiment communal de la Poste 60 rue Principale pour la période de chauffe de mai 2018 à mai 2019.

*Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 5 décembre 2019,*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **DE FIXER** le solde de la participation des frais de chauffage du bâtiment de la Poste 60 rue Principale pour la période de chauffe 2018-2019 (7 mai 2018 au 5 mai 2019) comme suit :
  - o **La Poste** : + 558.38 €
  - o **Mme MESSANG** : + 434.35 €

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019.

## **8) Acquisition foncière**

M. le Maire propose que la commune fasse l'acquisition du terrain cadastré section 40 n° 211 d'une surface de 16.23 ares, situé à côté de l'ancienne déchetterie et du stand de tir. Compte-tenu de sa situation, cette acquisition constitue une opportunité pour renforcer sa maîtrise foncière en prévision de la construction d'une clôture autour du stand de tir. Suite à négociation, le prix de l'are a été fixé à 65 €, ce qui représente un cout d'acquisition de 1 054.95 €, auquel il faudra rajouter les frais de notaire et de géomètre.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et ses articles L 2241-1 et 1311-13*

*Vu l'avis favorable de la Commission « Urbanisme » en date du 20 novembre 2019*

*Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 05 décembre 2019,*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **D'APPROUVER** l'acquisition du terrain situé près de la déchetterie, cadastré section 40 n°211 d'une surface de 16.23 ares, sur la base de 65 € l'are, soit un montant total de 1 054.95 € ;
- **D'APPROUVER** que la commune prenne à sa charge les frais de notaire et de géomètre liés à ce dossier ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique et toutes les pièces afférentes ;
- **DE CHARGER** l'étude notariale de Maître BIRY à Weyersheim de la rédaction de l'acte authentique et de toutes les pièces administratives afférentes.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019.

## **9) Avis sur le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Moder**

Dans le cadre des consultations des Personnes Publiques et Organismes associés à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Moder, la commune a été sollicitée par l'Etat pour donner son avis sur ledit PPRI (*courrier du 29/10/2019 du Directeur de la Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin*) en application de l'article R 562-7 du Code de l'Environnement.

Le dossier PPRI finalisé est composé d'une note de présentation accompagnée de ses annexes, d'un règlement, et de cartes de zonage règlementaires associées.

*Vu la demande de la DDT en date du 29/10/2019 ;*

*Vu le dossier de consultation des PPA et organismes associés relatifs au PPRI de la Moder,*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **émet un AVIS FAVORABLE sur le PPRI de la Moder**

## **10) Création de postes d'agents pour le recensement de la population**

M. le Maire rappelle que le recensement des habitants de la commune aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020 et qu'il permettra de définir la population légale, mise à jour chaque année fin décembre. Par délibération du 05/07/2019, le Conseil Municipal a désigné Madame Carine STURNY comme coordonnatrice communale et responsable de la mise en œuvre de l'enquête du recensement. La commune est répartie en 7 districts et 6 agents recenseurs seront nommés par arrêté municipal.

*Vu le code général des collectivités territoriales*

*Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (notamment son titre V, articles 156 à 158)*

*Vu le décret en Conseil d'Etat n° 2003-485 du 5 juin 2003 modifié définissant les modalités d'application du titre V de la loi n° 2002-276*

*Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 modifié portant répartition des communes pour les besoins du recensement de la population*

*Vu l'arrêté du 5 août 2003 portant application des articles 23 et 24 du décret n° 2003-485*

*Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 05 décembre 2019,*

**Considérant** qu'il appartient à la commune de fixer la rémunération des agents recenseurs qui vont effectuer les opérations de collecte du recensement de la population 2020 ;

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **DE CREER** 6 postes d'agents recenseurs et **DE FIXER** la rémunération comme suit :
  - o **1.50 € par bulletin individuel rempli**
  - o **1 € par feuille de logement rempli**
  - o **30 € par séance de formation sous forme de 1/2 journées**

Ces tarifs ne comprennent pas les charges sociales qui restent à charge de la commune  
Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2020.

## **11) Prime de Noël pour l'apprentie CAP Petite Enfance**

Madame Valentine SEILER est en poste depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 à l'école maternelle et peut se voir attribuer une prime de Noël, au prorata de septembre à décembre 2019.

Traitement brut :  $853.21 \times 4/12 = 284.40 \text{ €}$

*Vu la délibération du 19 décembre 2005,*

*Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 5 décembre 2019*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **D'ATTRIBUER** une prime de fin d'année d'un montant brut de **284.40 €** à Valentine SEILER, apprentie à l'école maternelle

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019.

## **Points divers**

A l'occasion de cette dernière séance de l'année, M. le Maire Eric HOFFSTETTER tient à remercier tous les conseillers municipaux pour leur action et engagement pour défendre l'intérêt public durant cette année, mais aussi durant tout le mandat, depuis 2014. Il regrette les départs / arrêts de certains conseillers lors des prochaines élections de mars 2020, tout en comprenant et respectant leur décision. Il remercie celles et ceux qui vont se réengager devant les électeurs.

M. le Maire fait un point sur la situation du mouvement de grève à l'école élémentaire et au périscolaire, en indiquant que la commune avait mis en place un service d'accueil minimum.

## **AGENDA**

<b>Samedi 07 décembre</b>	16h	Marché de Noël et Magie de Noël
	16h	Conte de Noël à la bibliothèque
<b>Sam. 07 et dim. 08 déc.</b>		Exposition d'aviculture à l'Espace La Forêt
<b>Dimanche 08 décembre</b>	18h	Rencontre autour des bougies de l'Avent, Place de la mairie
<b>Mercredi 11 décembre</b>	14h	Visite l'école maternelle avec la DDJS (projet périscolaire)
	18h	Réunion du Conseil Municipal des Enfants à la mairie
<b>Jeudi 12 décembre</b>	14h	Visite de la commission de sécurité de l'ELF par le SDIS
<b>Vendredi 13 décembre</b>	09h30	Spectacle de Noël de l'école maternelle à la salle des Fêtes
<b>Dimanche 15 décembre</b>	17h	Concert Harmonie de Noël par la MMG à l'église protestante
<b>Lundi 16 décembre</b>	18h	Conseil communautaire CCBZ à la Salle des Fêtes
<b>Vendredi 20 décembre</b>	09h	Goûter de Noël à l'école maternelle avec visite du Père Noël
	18h	Fête de Noël du périscolaire
	19h	Audition de l'école de musique municipale à la salle des Fêtes
<b>Dimanche 31 décembre</b>	19h	Réveillon de la Saint-Sylvestre (FC Gries)
<b>Sam. 11 et dim. 12 janv.</b>		Exposition de palmipèdes à l'Espace La Forêt
<b>Jeudi 16 janvier</b>		Démarrage de l'enquête INSEE de recensement de la population 2020
<b>Jeudi 16 janvier</b>	19h	Cérémonie des Vœux de la CCBZ
<b>Lundi 20 janvier</b>	20h	Conseil communautaire – CCBZ
<b>Jeudi 23 janvier</b>	19H	Cérémonie des Vœux du Maire et d'accueil des nouveaux habitants à la salle des Fêtes
<b>Lundi 27 janvier</b>	20h	Conseil Municipal

La séance est levée à 20h30.

**Le rapporteur,  
Patrick KERN**



## **Ont signé le présent procès-verbal**

**M. Eric HOFFSTETTER, Maire**

**M. Claude KERN**

**M. Jacques ECKERT, Adjoint**

**M. Patrick KERN**

**M. Jacky NOLETTA, Adjoint**

**Mme Sabine KROMMENACKER**

**Mme Fabienne ANTHONY, Adjointe**

**Mme Emmanuelle PARISSE**  
Pouvoir à Mme Agnès GUILLAUME

**Mme Véronique IFFER, Adjointe**

**M. Christian SCHAEFFER**

**Mme Michèle NAVE, Adjointe**

**M. Patrick SIMON**

**M. Jean-Paul BURKARDT**

**M. Alain VOLTZENLOGEL**

**Mme Géraldine FURST**

**M. Richard VOLTZENLOGEL**

**Mme Sylvie GRATHWOHL**  
Pouvoir à M. Jean-Paul BURKARDT

**M. Damien WERLE**

**Mme Agnès GUILLAUME**

**Mme Patrice ZENSS**  
Pouvoir à Mme Véronique IFFER

**Mme Anne GUYAU**

**M. Christophe HEITZ**

**Mme Patricia HUMMEL**